

RAPPORT DE PROGRESSION ANNUEL REDD+ (avec une mise à jour semi-annuelle)

Pays : TOGO

Période : Juillet 2015 à Juin 2016

Contexte: Ce cadre méthodologique de rapport annuel national a été élaboré en cohérence avec la structure du cadre méthodologique de suivi évaluation du FCPF et son cadre logique et cadre de mesure des performances (CMP), afin de faciliter et de systématiser l'analyse des données. Le rapport semi-annuel national doit fournir à l'équipe de gestion du Fonds du FCPF (FMT) des indications des progrès de pays REDD + dans la réalisation de leurs activités de préparation et de mise en œuvre de leurs programmes de réduction d'émissions dans le temps, de manière à ce que les données soient facilement consolidées et de fournir des indications sur le niveau de réalisation des résultats et impacts tels que définis dans le cadre M & E du FCPF.

Préparation du rapport: les rapports nationaux soumis doivent puiser dans le pays M & E pour la REDD + (volet 6 de R-PP) et devraient être préparés en consultation avec les membres des groupes de travail REDD+ ou organismes équivalents. Les contributions des parties prenantes y compris les adresses IP et les OSC devraient être intégrés dans les rapports nationaux, et des points de vue divergents indicatifs de l'absence de consensus sur les questions spécifiques doivent être consignés dans le rapport des pays.

Calendrier du rapport: Il est prévu que les rapports annuels d'avancement de pays soient soumis au FMT le 15 Août de chaque année. Le rapport doit se baser sur une auto-évaluation des progrès. Une mise à jour de ce rapport pays sera également présentée le 15 Mars de chaque année.

1. Résumé du rapport

Description brève de l'appui du FCPF dans le pays (sous forme de tirets lister les activités financées par le FCPF uniquement). Les informations doivent résumer les progrès accomplis, les tâches clé accomplies, avec un accent sur les résultats de haut niveau et les problèmes soulevés durant cette période. Des éclaircissements sur les prochaines étapes dans la période qui suit sont également souhaités.

Résumé :

Le soutien du FCPF à la préparation à la REDD+ du Togo a démarré officiellement en mars 2015 et s'exécute conformément aux directives de la Banque mondiale et aux procédures de gestion des finances publiques et s'inscrit dans une approche de Programmation, Planification, Budgétisation et Suivi-évaluation. C'est spécifiquement les composantes 1, 2 et 6 de la proposition de mesure pour l'état de préparation à la REDD+ (R-PP) du Togo qui sont concernées par cet appui.

Le projet est dans sa phase d'opérationnalisation et les activités suivantes sont déjà réalisées:

1. **Le cadre juridique de mise en œuvre du projet est effectif**
 - Signature de l'accord de financement le 21 janvier 2015
 - Obtention de l'avis juridique le 18 mars 2015
 - Arrêté N°020/MERF/SG/ODEF du 04 mars 2015 portant mise en place de l'unité de coordination nationale REDD+
 - Arrêté N°050/MERF du 8 juin 2015 portant création, attribution, composition et

fonctionnement du Comité de pilotage du projet de soutien à la préparation à la REDD+ au Togo

- Décret N° 2016-007/PR du 25 janvier 2016 relatif aux organes de gestion de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) au Togo

Dispositif institutionnel :

Le Comité National REDD+ : il est composé de trente-cinq (35) membres, représentants des institutions de l'Etat, des organisations de la société civile, du secteur privé, de la chefferie traditionnelle et des institutions de recherche. Le Comité national REDD+, organe décisionnel, est présidé par le Ministre de l'environnement et des ressources forestières qui rend compte au Premier Ministre. Il est assisté dans sa tâche par un Vice-Président qui est le ministre de l'agriculture de l'élevage et de l'hydraulique.

Le Groupe National de Travail REDD+ : il est un organe d'appui technique au Comité national REDD+. C'est une équipe multidisciplinaire issue de 13 institutions (Administration publique, Organisations de la Société civile, partenaires techniques et financiers) conformément à l'arrêté N° 093/MERF du 14 avril 2014, portant création, composition et attribution du Groupe National de Travail REDD+.

La **Coordination Nationale REDD+** qui assure la gestion quotidienne du processus REDD+. Elle est composée :

D'un personnel technique et administratif nommé par des arrêtés:

1. Le coordonnateur national REDD+
2. Le responsable de la cellule MRV et Suivi évaluation
3. Le responsable de la gestion administrative et financière
4. Le responsable de passation des marchés
5. Le responsable des affaires juridiques et EESS

Et d'un personnel technique et administratif recruté par un cabinet sélectionné sur appel à candidature :

6. Le chargé d'appui au programme
7. Le responsable de l'information, éducation et communication
8. L'assistant en gestion administrative et financière
9. L'assistant en passation des marchés
10. Le secrétaire caissier
11. Les chauffeurs (02)
12. Le Coursier

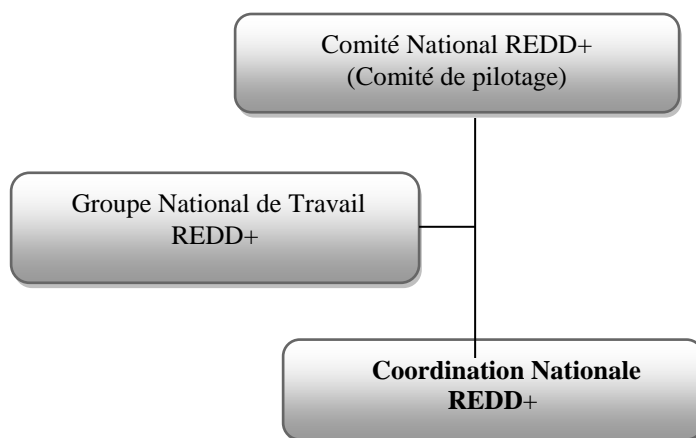


Figure 1 : Organes de gestion de la REDD+ au Togo

- Désignation des points focaux l'UCN-REDD+ dans les 5 régions du Togo par décision N°017/SG/MERF du 12 avril 2016
- Mise en place des plates-formes de concertation dans les 35 préfectures du pays : commissions préfectorales de développement durable (CPDD)

2. La coordination du processus REDD+ est dotée d'un personnel technique et d'appui:

- l'Arrêté N°019/MERF/SG/ODEF du 04 mars 2015 portant nomination des membres de l'unité de coordination nationale REDD+ ;
- Arrêté N°080/MERF/ODEF du 9 septembre 2015 portant nomination du responsable des affaires juridiques ;
- l'assistant technique international (ATI) devant appuyer la coordination durant le processus est recruté et a pris fonction.

L'Unité de Coordination est doté de mobilier de bureau, de matériel informatique et de deux véhicules.

3. Formation et renforcement des capacités des membres l'UCN-REDD+

- Mission d'appui de la Banque mondiale (BM) du 06 au 19 février 2016 ;
- Voyage d'échanges d'expériences de l'UCN-REDD+ auprès de l'équipe de la Coordination REDD+ de Côte d'Ivoire (REDD+ CI) du 28 mars au 02 avril 2016 ;
- Participation aux ateliers de formation sur la gestion des projets organisée par la Banque mondiale du 15 au 26 février 2016 à Abidjan ;
- Atelier sur les questions de REDD+, l'identification des parties prenantes, leurs rôles et responsabilités dans le suivi-évaluation du processus REDD+ du 10 au 12 mai 2016 à l'attention du Groupe National de Travail REDD+ (GNT-REDD+). Il a permis de (i) renforcer les capacités du GNT-REDD+ en suivi évaluation, (ii) valider le manuel de suivi évaluation élaboré par la coordination nationale et (iii) de commencer à concevoir de façon participative et progressive les outils de suivi évaluation (cadre de résultats, plan budgétaire et analytique).

4. Les outils de planification et de gestion du projet sont validés:

- Le manuel d'exécution et le manuel de procédures administratives et financières sont élaborés et validés en atelier par le GNT-REDD+ et des personnes ressources (responsables administratifs et financiers des projets financés par la Banque mondiale) le 21 avril 2015.
- La stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ est élaborée et validée au cours d'un atelier national tenu le 22 juin 2016 par les acteurs impliqués dans le processus REDD+ (institutions publiques, organisations de la société civile, secteur privé, chargés de communication des ministères, points focaux REDD+);
- Le manuel de suivi-évaluation du processus REDD+ est élaboré par la coordination nationale et validé en atelier par le GNT-RED+ les 10, 11 et 12 mai 2016;

5. Les acteurs sont informés et sensibilisés sur le processus REDD+ :

- Production des outils de communication (logo, Kakemono, dépliants, cartables et T-shirt, bulletin « REDD+ Infos », page Twitter, banderoles, poster, casquettes) ;
- 01 atelier national de lancement du projet a eu lieu le 08 octobre 2015 à Lomé et a connu la participation de l'ensemble des représentants des différentes catégories des parties prenantes (autorités administratives, politique, religieuses, organisation de la société civile, syndicats);
- 05 ateliers régionaux de lancement ont été organisés du 18 au 25 Avril 2016 dans les chefs-lieux des régions et ont connu la participation des députés, des préfets, des chefs

traditionnels, des chefs de services, des membres des Organisation de la Société Civile (OSC) et des Organisations paysannes et des Producteurs agricoles (OP) ;

Ces ateliers ont permis d'informer les parties prenantes du démarrage du processus REDD+, les raisons qui ont motivé l'adhésion et l'engagement du Togo au processus REDD+, les objectifs poursuivis et les résultats attendus, les parties prenantes au processus, leurs rôles et responsabilités pour la réussite du processus. On a noté l'intérêt et l'engouement des acteurs lors de ces ateliers ces derniers se sont engagés à s'impliquer et à prendre une part active au processus REDD+ en cours au Togo.

- Réunions d'information et d'échange sur le processus REDD+ avec trois institutions clés impliquées dans le processus (ministère de l'administration territoriale, ministère de la promotion de la femme et Commission environnement et changement climatique de l'Assemblée Nationale) ;
- 01 séminaire de partage et d'échange d'expériences avec les planteurs privés regroupés au sein de l'Association pour une Afrique Verte Togo (AVT) du 15 au 17 février 2016 à Kpalimé avec la participation de la mission d'appui de la Banque mondiale et animé par l'Assistant Technique International (ATI). De ce séminaire, les planteurs privés de l'AVT se sont engagés à accompagner le processus et ont identifié la réalisation d'une étude de cas portant sur la création et la gestion durable des plantations forestières et agroforestières dans le domaine forestier des particuliers ils ont souhaité d'être accompagnés dans leur organisation au plan national et à travers des appuis techniques et financiers afin de mieux contribuer à augmenter le taux de couverture forestière;
- 06 ateliers d'information et d'échange avec les Organisations de la Société Civile (OSC) du 13 au 20 mai 2015 à Lomé et dans les chefs-lieux des régions. Ces ateliers ont permis de clarifier les rôles et responsabilités des OSC dans le cadre du processus, clarifier les conditions de collaboration entre les OSC et l'UCN-REDD+; de les accompagner à s'organiser en plate-forme nationale avec des démembrements aux niveaux régional et préfectoral et de les accompagner dans la désignation de leurs représentants au sein du CN-REDD+ et d'autres commissions techniques ;
- 02 ateliers d'information et d'échange avec les organisations paysannes et des producteurs agricoles (OP) du 24 au 26 mai 2015 à Kara et à Notsè. Au cours de ces ateliers, il est convenu que la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles (CTOP) soit la plate-forme nationale des organisations de producteurs agricoles, dans le cadre du processus REDD+ et que les coordinations régionales des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CROPPA) soient les répondants au niveau régional. Ces ateliers ont permis également d'échanger sur les rôles, responsabilités et la contribution attendue des OP dans le processus; 06 ateliers de formation des journalistes sur les approches et stratégies de communication pour la promotion de la REDD+ au Togo ont été organisés du 06 au 29 juin 2016 dans les chefs-lieux des régions et dans Lomé-commune. Ces ateliers ont permis de renforcer les capacités des journalistes et des médias et à obtenir leur engagement à accompagner la coordination nationale REDD+ dans le processus. Ils ont également permis de poser les bases d'une organisation des professionnels des médias en réseaux aux niveaux national et régional pour une meilleure information et sensibilisation des acteurs ;
- Publication des articles portant sur les activités de la coordination sur les portails des sites web de l'ODEF www.odef.tg, du MERF www.environnement.gouv.tg ainsi que sur les réseaux sociaux facebook et twitter (<https://m.facebook.com/REDDTOGO> et <https://twitter.com/ReddUcn>);
- Création d'un centre de documentation.

6. Préparation des TDR, élaboration et validation participative en atelier national des Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) de 13 études spécifiques liées à l'évaluation environnementale, sociale et stratégique (EESS), à la foresterie, au cadre institutionnel et à la communication.

N°	Titre
1	Etude sur l'analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo
2	Etude de la définition de la méthodologie et des outils pour l'évaluation de la biomasse végétale dans les différents compartiments au Togo
3	Etude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois – énergie au Togo
4	Analyse du cadre juridique et réglementaire et préparation des textes d'application dans le contexte de REDD+ au Togo
5	Etude sur les causes et les conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés
6	Développement des mécanismes de prévention, de gestion des plaintes, de règlement des conflits et de recours dans le cadre du processus REDD+ au Togo
7	Etude sur l'intégration du secteur forestier dans les secteurs connexes au Togo
8	Etude sur la gouvernance de carbone et analyse des possibilités de partage des bénéfices
9	Etude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo
10	Etude sur la détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo
11	Recrutement d'un environnementaliste pour accompagner l'UCN-REDD+ dans l'intégration des mesures de sauvegarde dans le processus de préparation de la stratégie nationale REDD+
12	Recrutement d'un spécialiste en développement social pour accompagner l'UCN-REDD+ dans l'intégration des mesures de sauvegarde dans le processus de préparation de la stratégie nationale REDD+
13	Préparation des supports d'information et de communication sur la REDD+ au Togo et leur traduction en langues locales

7. Tenue mensuelle des réunions de synergie et de complémentarité des actions avec le projet ProREDD/GIZ qui exécute actuellement l'inventaire forestier national.

- La prochaine phase d'ici juin 2017 sera consacrée à :
 - L'opérationnalisation du Comité National REDD+ (CN-REDD+) par la désignation des membres de la partie civile (ONG) et la tenue de réunions du CN-REDD+ dans le mois de novembre 2016
 - L'organisation du mécanisme MRV par la clarification des rôles et responsabilités des institutions du MRV,
 - la sensibilisation et la formation des décideurs, la production de cartes thématiques (cellule cartographique) et l'information des plus hautes autorités sur le processus REDD+.
 - L'amélioration de la coordination intersectorielle par la poursuite de la sensibilisation et des consultations des acteurs au niveau central et du mécanisme de partage et de remontée de l'information dans les différents secteurs clés.
 - le recrutement des consultants des différentes études analytiques sur l'Evaluation Environnementale Sociale Stratégique (EESS), la foresterie, le carbone, le cadre institutionnel et la communication ;
 - Renforcement des capacités des acteurs ;
- Au cours de la mise en œuvre du R-PP, la coordination est confrontée à :
 - La lourdeur administrative et complexité des procédures de passation de marché occasionnant le retard dans le lancement des différentes études analytiques ;
 - L'inorganisation des OSC ainsi que du secteur privé, des reboiseurs ou planteurs privés, des femmes ;
 - La non désignation du secrétaire permanent de la Commission Nationale de Développement

Durable (CNDD) pour l'opérationnalisation de la plateforme de consultation nationale. Ce qui n'empêche pas l'opérationnalisation des plates-formes locales mises en place dans les préfectures.

Pour remédier à ces défis, l'UCN-REDD+ à opter de :

- Se faire appuyer par un consultant dans l'élaboration des TDR des différentes études planifiées ;
- Organiser un atelier de validation des TDR avec l'implication des différents acteurs ;
- Organiser un atelier d'élaboration groupée des appels à manifestations d'intérêts des différentes études avec l'implication des différents acteurs de la chaînes de passation de marché et l'appui d'un consultant de la Banque mondiale. Aussi les études et les évaluations des différents dossiers de marchés associent également tous les acteurs de la chaîne de passation de marché
- Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de passation de marchés sur les directives de la Banque mondiale et sur les procédures nationales.
- Accompagner les OSC, le secteur privé, les reboiseurs ou planteurs privés et les femmes à s'organiser et à élaborer leur feuille de route.
- Poursuivre le plaidoyer et le lobbying auprès des décideurs des ministères clés pour la nomination du secrétaire permanent de la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD)

2. Principales tâches effectuées et résultats obtenus durant la période

Données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués en fonction des résultats attendus.

La section ci-dessous doit fournir des données qualitatives et quantitatives sur les progrès effectués amenant aux résultats attendus dans les paragraphes suivants. L'information doit être fournie de manière cumulative. Si les informations demandées ne sont pas disponibles ou non pertinentes au moment de la déclaration, utiliser la mention « ne pas appliquer – na »

Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours du processus R-PP (FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.):	
<u>Source</u> : Gouvernement du Togo	<u>Montant accordé</u> : 89 200 \$ US (Les locaux et salaire des fonctionnaires)
<u>Source</u> : Gouvernement Allemand/GIZ/ProREDD	<u>Montant accordé</u> : 1 453 669 \$ US (dans l'inventaire forestier national)
<u>Source</u> : Banque mondiale/PGICT	<u>Montant accordé</u> : 400 000 \$US (les prévisions initiales de 1 289 000 \$US pour contribution au MNV et le scénario de référence ont été revues à la baisse compte tenu du délai de clôture du projet PGICT fixé au 30 juin 2017)
<u>Source</u> : UN-REDD/FAO	<u>Montant accordé</u> :26 000 \$ US Appui au processus REDD+ du Togo (renforcement des capacités sur l'analyse des données et l'estimation de la biomasse forestière et sur les placettes permanentes pour l'évaluation de la biomasse dans le cadre du système MRV et de Niveau d'émission de référence (NER) en Afrique de l'Ouest)
Montant des investissements (non-FCPF) reçus au cours de la mise en place des activités pertinentes dans le cadre de l'ER Programme (ex : FIP, bailleurs bilatéraux, secteur privé). (FCPF M&E Framework Indicator I.2.B.i.):	
<u>Source</u> : Gouvernement Allemand/GIZ/ ProREDD	<u>Montant accordé</u> : 1 341 897,71 \$US (Dans la gestion durable des forêts)
<u>Source</u> : FEM/UEMOA/PNUD/MERF	<u>Montant accordé</u> : 93 358 \$ US (activités de sensibilisation des populations et bornage des aires protégées)
<u>Source</u> : Banque mondiale/PGICT	<u>Montant accordé</u> : 16 317 138 \$ US (activités de gestion durable des forêts et des terres)

Décrire la manière dont les parties prenantes participent et sont engagées dans le processus de décisions de la REDD (FCPF M&E Framework Indicator 1.3.A):

Fournir des exemples de comment les IPs et CSOs sont représentés dans les arrangements institutionnels de la REDD+ au niveau national.

Les institutions publiques sectorielles sont représentées dans les divers organes du processus REDD+. Les OSC et les privés sont représentés à tous les niveaux des organes de gestion de la REDD+ (Comité National REDD+, le Groupe National REDD+, Comité de pilotage de P- REDD+). On note dans chaque organe des représentants des ONGs, des syndicats de travailleurs dans le secteur bois, des organisations paysannes, des planteurs privés, des chefferies traditionnelles et des femmes. Particulièrement, dans le Comité National REDD+, les organisations de la société civile sont représentées par 11 membres sur les 35.

Ces organisations participeront également dans le processus de prise de décision à travers les plates-formes de concertation nationale, régionales et locales (CNDD, CRDD, CPDD et CLDD) où elles sont également représentées.

Exemples de plateformes de parties prenantes engagées dans le pays qui se rencontrent régulièrement pour discuter et fournir des inputs au processus de préparation REDD+ (FCPF M&E Framework 3.2.a.):

Fréquence:

Les Commissions Préfectorales de Développement Durable (CPDD) sont les plates-formes locales de consultation qui ont fixé la périodicité de leur rencontre à 3 mois.

Exemples des ressources rendues disponibles pour permettre la participation active des IPs , CSOs et communautés locales dans la préparation nationale à la REDD+.

Pour la participation active des OSC et des communautés locales elle se fera à travers les consultations lors des différentes études, la réalisation des activités communautaires par elles même (PGICT), les campagnes d'informations et de sensibilisation par les ONG organisées.

Le PGICT soutien déjà les communautés locales dans la réalisation des projets communautaires. Projets de reboisement et reforestation des flancs de montagnes, Gestion des risques et catastrophes (construction de caniveaux, de retenus d'eaux, dragage des cours d'eau et caniveaux pour un drainage des eaux pluviales, aménagement durable des zones inondables) avec 1 709 177 \$ US

Pour l'appui FCPF, il est prévu un soutien aux organisations de la société civile à hauteur de 150 000 \$ US.

Le programme ProREDD de la GIZ a également des actions d' "appui-conseil et appui financier aux acteurs locaux, en particulier les femmes, pour l'optimisation des chaînes de valeurs des produits ligneux et non ligneux" qui sont des opportunités pour le financement des communautés locales est des ONG.

Nombre et type de réformes politiques initiées, complètes ou en cours en accord avec les standards REDD+ si existants (FCPF M&E Framework Indicator 1.3.B.):

Nombre et type de réformes politiques durant la période du rapport qui sont:

En cours: « ne pas appliquer – na »

Complètes: « 4 »

Décrire ces réformes politiques:

- Décret N° 2016-028/PR du 11 mars 2016 portant modalités d'application de la loi N°2007-002 du 8 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo qui organise les chefs en conseil national de la chefferie traditionnelle et des conseils des chefs traditionnels par région et par préfecture pris au ministère de l'administration territoriale de la décentralisation et des collectivités locales;
- Arrêté n°57/MERF/SG/DRF définissant le canevas de plan simple de gestion des forêts communautaires du Togo
- Arrêté n°58 /MERF/SG/DRF fixant le canevas de convention de gestion des forêts communautaires du Togo
- Création d'une agence des énergies renouvelables au sein du ministère de mines et énergies (MME) le 15 janvier 2016 pour mieux prendre en compte la question de changement climatique.

La conception de la stratégie nationale REDD+ traite des indicateurs pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales et pour la conservation de la biodiversité. (FCPF M&E Framework Indicator 3.B.):

Donner des exemples de la façon dont la stratégie nationale REDD aborde les moyens de subsistance des communautés locales et la conservation de la biodiversité.

Ces aspects vont être abordés dans les différentes études et surtout lors des consultations pour l'élaboration des Evaluations Environnementales, Sociales et Stratégiques.

3. Progrès réalisés au niveau des sous-composantes du RPP

3.1. Progrès réalisés dans la Readiness REDD+

Comme synthèse des évaluations des livrables suivants, décrire brièvement ici les progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays (FCPF M & E Cadre des indicateurs 1.A.): jusqu'à 300 mots si possible.

Progrès réalisés au cours de la période considérée dans l'élaboration de la Readiness du pays :

COMPOSANTES	SOUS COMPOSANTE	Critères d'évaluation	Etat d'avancement
Composante 1 : Organisation de la préparation et consultation	Sous-composante 1a : Dispositifs nationaux de gestion de la REDD	1. Responsabilisation et transparence	La composition des organes de gestion REDD+ est indépendante et transparente. La composition des organes de gestion tels que le CN-REDD+ et le GNT-REDD+ est représentative des différentes parties prenantes au processus. Les représentants des différentes parties prenantes au sein de ces organes sont désignés selon les procédures qui sont propres à leurs institutions ou corporations. En ce qui concerne l'UCN-REDD+, cinq membres ont été nommé conformément au document de projet et les autres membres ont été recrutés par voie de concurrence à travers un cabinet sélectionné à cet effet. Chacun des organes a ses attributions définis dans le décret n°2016-007/PR du 25 janvier 2016.
		2. Mandat et budget opérationnels	Les commissions locales de développement durable sont mises en place avec des mandats précis. Reste à les opérationnaliser en les accompagnants. Les différents comités ou groupe thématiques sont en cours de constitution.
		3. Mécanismes de coordination multisectoriels et collaboration intersectorielle	Le Comité National REDD+ et les groupes thématique interministériels sont en cours de mise en place
		4. Capacité de supervision technique	Recrutement de 4 cadres, d'un assistant technique international et affectation de 4 cadre de la fonction publique à l'Unité de Coordination Nationale REDD+
		5. Capacité de gestion des fonds	Taux de décaissement de 15% avec une supervision de la Banque mondiale. Le taux d'exécution financière du budget 2016 s'élève à 48,64 % à mi-parcours.
		6. Mécanisme de remontée d'informations et de recours	Des points focaux régionaux ont été nommés dans les directions régionales de l'environnement et des ressources forestières pour servir de relais au niveau local, régional et suivant les zones écologiques. L'organisation des réunions d'échange avec les préfets, les présidents de conseil, des ONGs et autres acteurs (femmes et jeunes) permet le partage et la circulation des informations. Le processus de recrutement d'un consultant pour réaliser l'étude relative au mécanisme de plaintes et de recours dans le cadre du processus est en cours. L'expérience du PGICT sera capitalisée au cours de cette étude.
	Sous-composante 1b. Consultation, participation et sensibilisation	7. Participation et engagement des principales parties prenantes	Les principales parties prenantes y compris les populations tributaires des forêts participent aux ateliers nationaux et régionaux. Les plateformes de consultation locale (Commissions préfectorales de développement durable) mises en place constituent un cadre idéal où toutes les voies sont entendues
















		8. Processus de consultation	Les commissions préfectorales de développement durable mises en place constituent des cadres de consultation. Lors du lancement des différentes études analytiques, les différents acteurs seront consultés à travers ces cadres et les divers ateliers.			
		9. Diffusion de l'information et accès à l'information	6 ateliers de formation de 161 Journalistes, 6 ateliers de lancement dans les régions avec 386 acteurs, 6 ateliers d'information et d'échange avec 217 membres de 131 ONGs, 2 ateliers avec 123 producteurs de 30 Organisations des paysans et producteurs agricole 1 atelier avec 32 planteurs privés. Création d'un centre de documentation			
		10. Utilisation et divulgation des résultats des consultations	Les articles sur les activités REDD+ et le bulletin « REDD+ infos » sont produits et partagé par e-mail et sur les réseaux sociaux aux différents acteurs. Le site web de la REDD+ est cours de création			
		Composante 2 : Préparation de la stratégie REDD+	Sous-composante 2a. Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, des lois, des politiques et de la gouvernance forestières	11. Évaluation et analyse	2 études débiteront en octobre (Etude sur la détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo et Etude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo), 2 suivront au terme des négociations des contrats avec les consultants sélectionnés (Etude sur les causes et les conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et l'identification des axes d'intervention appropriés et Analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo) et 1 autre fera l'objet de relance de recrutement du consultant (Etude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo)	
				12. Hiérarchisation des éléments favorables/défavorables , directs et indirects, à la mise en valeur des forêts	Non encore réalisé	
				13. Liens entre ces éléments favorables/défavorables et les activités de REDD+	Non encore réalisé	
				14. Plans d'action pour prendre en compte les droits aux ressources naturelles, les régimes fonciers et la gouvernance	Non encore réalisé	
				15. Incidence sur les lois et politiques forestières	Non encore réalisé	
				Sous-composante 2b. Options stratégiques REDD+	16. Sélection et hiérarchisation des options stratégiques de REDD+	5 options stratégiques sélectionnées sur la base des analyses préliminaires et sous réserves des études des facteurs de déboisement
					17. Évaluation de la faisabilité	Non encore réalisé

		18. Incidences des options stratégiques sur les politiques sectorielles en vigueur	Non encore réalisé
	Sous-composante 2c. Cadre de mise en œuvre	19. Adoption et application de lois et de réglementations	Aucune loi non encore adoptée ; Adoption d'un (1) décret relatif à la chefferie traditionnelle impliquée sur la question foncière ; Création d'une agence des énergies renouvelables au sein du Ministère des mines et de l'énergie
		20. Directives de mise en œuvre	Non encore réalisé
		21. Mécanisme de partage des avantages	Non encore réalisé
		22. Registre national REDD+ et système de suivi des activités REDD+	Non encore réalisé
		Sous-composante 2d. Impacts sociaux et environnementaux	23. Analyse des questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales
	24. Conception de la stratégie REDD+ en fonction des impacts		Non encore réalisé
	25. Cadre de gestion environnementale et sociale		Non encore réalisé
	Composante 3 : Niveau de référence des émissions/Niveau x de référence	Niveau de référence des émissions/Niveau x de référence	26. Démonstration de la méthode
27. Utilisation des données historiques et adaptation au contexte national			Non encore réalisé, mais des données historiques sont en cours de traitement avec le cabinet recruté.
28. Faisabilité technique de l'approche méthodologique, et conformité aux directives de la CCNUCC et aux recommandations et lignes directrices du GIEC			Non encore réalisé
Composante 4 : Systèmes de suivi des forêts et mesures de sauvegarde	Sous-composante 4a. Système national de suivi forestier	29. Explication de la méthode de suivi	Renforcement de capacité sur la méthode à réaliser
		30. Démonstration des premières phases d'application	Non encore réalisé
		31. Dispositifs et capacités institutionnels	Diagnostic de la capacité du Togo en matière de suivi des forêts effectué
	Sous-composante 4b. Système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la	32. Identification des aspects non liés au carbone et des problèmes sociaux et environnementaux pertinents	Non encore réalisé

	gouvernance et les sauvegardes	33. Suivi, notification et échange d'informations	Non encore réalisé
		34. Dispositifs et capacités institutionnels	Non encore réalisé

Indiquer laquelle des composantes ou sous composantes du RPP du pays a reçu l'appui du FCPC à travers l'accord de don de préparation (>3.4 million USD)		
Composantes	Sous-composantes	Appui du FCPF (Oui/Non)
1. Organisation et Consultation	1a. Dispositifs nationaux de gestion de la participation	Oui
	1b. Consultation et Participation des parties prenantes	Oui
2. Stratégie de préparation à la REDD+	2a. Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance	Oui
	2b. Options stratégiques de la REDD+	Oui
	2c. Cadre de mise en œuvre	Oui
	2d. Impacts environnementaux et sociaux	Oui
3. Développement d'un scénario de référence		Non
4. Conception d'un système de suivi des forêts (MRV et sauvegardes)	4a. Système national de suivi des forêts	Non
	4b. Système d'information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes.	Non

Niveau d'accomplissement global des résultants prévus/envisagés en accord avec le don de préparation financé par le FCPF (>3.4 million USD) (FCPF M&E Framework 1.3.b.):

<p><u>Résultats prévus/envisagés:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les institutions renforcées aux niveaux national, régional et du district coordonnent et mettent effectivement en œuvre la préparation à la REDD+ - Mécanisme opérationnel de plainte et de recours - Une Stratégie nationale REDD+ - l'EES est préparée de manière consultative et validée par les parties prenantes nationales. 	<p><u>Niveau d'accomplissement</u>¹:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mis en place des organes de gestion du processus par décret N° 2016-007/PR du 25 janvier 2016 ; • L'Unité de Coordination Nationale (UCN-REDD+) opérationnelle ; • Le Groupe National de Travail REDD+ (Arrêté n°093/MERF du 04 avril 2014) et confirmé par décret (N° 2016-007/PR) est opérationnel depuis 2012 et accompagne UCN; • 25 Commissions Préfectorale de Développement Durable (CPDD) ou plateformes de consultation sont mises en place entre juin et juillet 2016; • Décret organisant les chefferies traditionnelles; • Agence des énergies renouvelables créée au MME <p>L'avis à manifestation d'intérêt est élaboré et lancé pour le recrutement du consultant pour le mécanisme de plaintes et recours</p> <p>Les avis à manifestation d'intérêt des différentes études analytiques devant permettre l'élaboration de la stratégie sont élaborés et lancés pour le recrutement des consultants. Il s'agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'étude sur l'analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo, 2. l'étude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois – énergie au Togo, 3. l'étude sur les causes et les conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés, 	<p><u>Evaluation</u>²:</p> <table border="1" data-bbox="1047 315 1453 640"> <tr> <td></td> <td>Progrès significatifs</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bonne progression mais sujet encore à</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Développement requis</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Pas encore de progrès enregistrés</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table> <p><i>Justification:</i></p> <p>Beaucoup d'efforts restent à faire par rapport à la réalisation des études mais aussi aux mesures de sauvegardes environnementales et sociales ;</p> <p>Opérationnalisation de la CN-REDD+, de la CNDD, des comités thématiques ;</p> <p>Plus d'efforts doivent être mis également au niveau de la communication, sensibilisation et la consultation.</p>		Progrès significatifs		Bonne progression mais sujet encore à		Développement requis		Pas encore de progrès enregistrés		Non Applicable
	Progrès significatifs											
	Bonne progression mais sujet encore à											
	Développement requis											
	Pas encore de progrès enregistrés											
	Non Applicable											

¹Les pays sont censés fournir des données sur le niveau global de la réalisation des étapes prévues tel que défini dans leur accord de don de la Readiness, et, le cas échéant, sur leur accord de don supplémentaire pour un don additionnel de 5 millions de dollars. Par exemple, pour leur accord de don de la Readiness, (> 3,4 millions de USD), les pays doivent fournir des données sur (i) l'appui à la coordination du processus de préparation REDD + et consultations des parties prenantes; (ii) la contribution à la conception d'une stratégie nationale REDD +; et (iii) la préparation d'un scénario de référence national pour la REDD +.



















²Le niveau de réalisation des jalons prévus selon le don RF approuvé sera résumé par les progrès réalisés liés à la synthèse d'une réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs et ensuite expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur "non applicable" peut être sélectionné. Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package.



















<p>- Un Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) pour la gestion des risques sociaux et environnementaux potentiels des options convenues de la stratégie de la REDD+,</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4. l'étude sur l'intégration du secteur forestier dans les secteurs connexes au Togo, 5. l'étude sur la gouvernance de carbone et analyse des possibilités de partage des bénéfices, 6. l'étude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo, 7. l'étude sur la détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo et 8. l'analyse du cadre juridique et réglementaire et préparation des textes d'application dans le contexte de REDD+ au Togo. <p>Les avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement de deux consultants individuels (un environnementaliste et un spécialiste en développement social) devant accompagner la Coordination nationale dans l'intégration des mesures de sauvegarde sont élaborés et lancés</p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--



















Degré de réalisation des étapes prévues par composante R-PP et sous-composante (FCPF M & E cadre 1.3.c.). Les pays sont censés évaluer les progrès vers la mise en œuvre de la sous-composante du R-PP une fois par an, dans le cadre des rapports soumis avant le 15 Août de chaque année
















	Sous-composante	Progrès par rapport aux objectifs annuels		Evaluation ³ (Sélectionner la couleur adéquate)
		Résultats prévus	Accomplissements	



















³Le niveau de réalisation des étapes prévues par composante R-PP devrait être auto-évalué et rapporté, ainsi que résumé par les scores de progrès liés à la synthèse de cette réalisation globale, qualitative exprimée selon un code quatre couleurs, puis brièvement expliqué. Dans le cas où l'évaluation n'est pas applicable, un cinquième code couleur «non applicable» peut être sélectionné. Ce code couleur est basé sur le système contenu dans le Cadre d'évaluation du R-Package., les critères d'évaluation R-Package sont destinés à aider les pays à identifier, planifier et suivre leurs progrès dans la Readiness avec les aspects fondamentaux et les résultats escomptés des activités de préparation de la Readiness contenues dans le Cadre d'évaluation R-Package.



















Composante 1 du R-PP – Organisation et Consultation	<p>Sous-composante 1a – Dispositifs Nationaux de gestion REDD+</p> <p><i>Objectif : mettre en place un cadre institutionnel national de préparation pour gérer et coordonner les activités REDD+ tout en intégrant REDD+ dans des stratégies plus larges</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) crédibilité et transparence; (ii) mandate et budget opérationnels; (iii) mécanisme de coordination multi-sectoriel et collaboration inter-sectorielle; (iv) capacité de supervision technique; (v) capacité de gestion de fonds; (vi) mécanisme de recours et de gestion des plaintes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installation et opérationnalisation de la Coordination nationale REDD+ - Mécanismes de coordination multisectoriels et collaboration intersectorielle - Installation du Comité national de REDD+ (CN-REDD+), - Installation du réseau national de la société civile - Organisation de la campagne nationale de sensibilisation 	<p>La Coordination nationale est installée et opérationnelle</p> <p>Le décret relatif à la mise en place du comité national REDD+ est adopté et signé par le gouvernement en conseil des ministres</p> <p>Appui à l'Organisation de la société civile (OSC) avec la mobilisation de 217 participants (132 hommes et 32 femmes) de 131 ONGs et faitières d'ONGs opérant au Togo. 05 réseaux régionaux (COSCREMA, COADEP, RESODERC, RESOKA et FODES) sont retenus par les OSC pour servir de plateforme régionale et les prochaines activités vont permettre de mettre en place la plateforme nationale de la société civile en juillet 2016.</p> <p>Le lancement national du projet a été réalisé le 08 octobre 2015 avec la participation des ministres, des Députés et des représentants des différents acteurs.</p> <p>Les lancements régionaux du processus REDD+ (5 Régions) avec la participation de 386 personnes (334 hommes et 52 femmes dont les députés, préfets, chefs traditionnels, chefs de services, Organisations de la Société Civile (OSC) et Organisations paysannes et des Producteurs agricoles (OP). 3025 outils de communication sont produits et distribués au cours de ces lancements ;</p> <p>Ces ateliers de lancement ont permis d'informer les parties prenantes (locales et nationales) du démarrage, des objectifs, du processus d'engagement de l'Etat dans le mécanisme REDD+ et des résultats attendus. On a noté l'intérêt et l'engouement des acteurs à la base et l'engagement des autorités sur les questions relatives à la REDD+</p> <p>Une tournée d'information, de sensibilisation et d'échange sur le processus avec l'ensemble des parties prenantes est en cours.</p>	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Opérationnalisation de la CN-REDD+ : désignation complète des membres en octobre 2016, la prise de l'arrêté de nomination par le Premier ministre conformément au décret n°2016-007/PR du 25 janvier 2016 en novembre et la tenue de la première réunion du CN-REDD+ en novembre 2016.</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
			<i>Progrès significatifs</i>																
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																	
		<i>Développement requis</i>																	
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																	
		<i>Non Applicable</i>																	

<p>Sous-composante1b – Consultation et Participation des parties prenantes</p> <p><i>Objectif: consultation et large participation des parties prenantes clés pour les futurs programmes REDD +, pour assurer la participation des différents groupes sociaux, la transparence et la responsabilisation de la prise de décision</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la participation et l'engagement des principales parties prenantes; (ii) les processus de consultation; (iii) le partage de l'information et de l'accessibilité à l'information; (iv) la mise en œuvre et la divulgation publique des résultats de la consultation</i></p>	<p>-Partage d'information et dialogue initial avec les groupes clés de parties prenantes</p> <p>Processus de consultation, concertation et participation avec les groupes clés de parties</p> <p>La stratégie de communication</p> <p>Conception des outils de communication Création et animation d'un site web en lien avec les sites existants</p>	<p>Formation de 161 Journalistes et professionnels des médias (149 hommes et 12 femmes) issus de la presse écrite, de la radio, de la télévision et de la presse en ligne sur les approches et stratégies de communication pour la promotion de la REDD+ au Togo ;</p> <p>Séminaire avec 32 planteurs privés dont 07 femmes de de l'association pour une Afrique Verte Togo (AVT) ;</p> <p>Appui à l'organisation des paysannes et des producteurs agricoles (OP) qui a mobilisé au total 123 participants (100 hommes et 23 femmes) de 30 OP et faitières d'OP opérant au Togo.</p> <p>25 Commissions Préfectorales de Développement Durable (CPDD) ou plateformes de consultation locales sont mises en place dans 25 préfectures pour compléter les dix (10) autres mises en place par le Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement (PRCNDGE).</p> <p>Ces ateliers ont permis d'informer les parties prenantes du démarrage du processus REDD+, les raisons qui ont motivé l'adhésion et l'engagement du Togo au processus REDD+, les objectifs poursuivis et les résultats attendus, les parties prenantes au processus, leurs rôles et responsabilités pour la réussite du processus. On a noté l'intérêt et l'engouement des acteurs lors de ces ateliers. ces derniers se sont engagés à s'impliquer et à prendre une part active au processus REDD+ en cours au Togo.</p> <p>-La stratégie de communication est élaborée et validée par tous les acteurs en tenant en compte de la stratégie de communication du MERF.</p> <p>- Production des outils de communication (Logo, Kakemono, dépliants, cartables, Bandes annonces, banderole, autocollants, sacs, posters et T-shirt)</p> <p>Le consultant pour la création du site web de la REDD+ est recruté. Le site est en cours de montage</p>	<table border="1" data-bbox="1581 220 1997 597"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Le plan de consultation n'est pas élaboré et le processus de consultation est à l'étape d'institutionnalisation et d'organisation des catégories d'acteurs.</p> <p>Mais il faut opérationnaliser les organes de concertations locale et nationale</p> <p>Mettre en place un dispositif de partage et de communication efficace entre acteurs et entre les institutions</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>																
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																
		<i>Développement requis</i>																
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																
		<i>Non Applicable</i>																

Composante 2 du R-PP – Stratégie de préparation à la REDD+	<p>Sous-composante 2a: Evaluation de l'utilisation des terres, de la politique forestière et de la gouvernance</p> <p><i>Objectif: identification des principaux moteurs de la déforestation et / ou la dégradation des forêts, ainsi que les activités concernant la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'évaluation et l'analyse; (ii) la hiérarchisation des moteurs / obstacles directs et indirects à l'augmentation/amélioration du couvert forestier; (iii) les liens entre moteurs / obstacles et les activités de REDD +; (iv) des plans d'action pour traiter des droits relatifs aux ressources naturelles, au régime foncier, à la gouvernance; (v) les implications pour le droit et la politique forestière</i></p>	<p>Lancement de la procédure et recrutement des consultants des différentes études analytiques dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Causes et conséquences de la dégradation des forêts, - Analyse politico économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du pays ; - Intégration du secteur forestier dans plusieurs autres secteurs liés utilisation bois énergie, - historique de l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les avis à manifestation d'intérêt (AMI) sont élaborés et lancés pour ces différentes études analytiques qui doivent démarrer en octobre 2016. 	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Il faut souligner le manque de propositions d'offres pour certaines des études et les procédures de recours de certains consultants qui ralentissent le processus de sélection de consultants.</p> <p>Pour y remédier il a été répertorié avec l'appui de l'ATI certains cabinets internationaux auxquels les AMI seront envoyés. En outre les AMI seront publiés sur les sites nationaux et internationaux (Banque mondiale, lucratif et autres)</p> <p>Beaucoup d'efforts restent à faire par rapport au démarrage effectif des études compte tenu de la complexité des procédures de passation des marchés.</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
			<i>Progrès significatifs</i>																
			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																
			<i>Développement requis</i>																
			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																
		<i>Non Applicable</i>																	

<p>Sous-composante 2b: Options stratégiques de REDD+</p> <p><i>Objectif: Mettre en place un ensemble de politiques et programmes de lutte contre les causes de la déforestation et / ou la dégradation des forêts</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la sélection et la hiérarchisation des options stratégiques de REDD +; (ii) l'évaluation de faisabilité; (iii) les implications pour les options stratégiques sur les politiques sectorielles existantes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de priorités des options de la stratégie de la REDD+ - Évaluation de la mise en œuvre - Implications des options de stratégie sur les politiques sectorielles 	<p>Le processus de recrutement du cabinet pour la réalisation de « l'étude sur les causes et les conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés » est cours.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td></td> <td style="text-align: center;"><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td></td> <td style="text-align: center;"><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td style="background-color: yellow;"></td> <td style="text-align: center;"><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td></td> <td style="text-align: center;"><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"></td> <td></td> <td style="text-align: center;"><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Il faut la réalisation des études clés pour sélectionner et hiérarchiser les options.</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>																
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																
		<i>Développement requis</i>																
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																
		<i>Non Applicable</i>																

	<p>Sous-composante 2c: Cadre de mise en œuvre de la REDD+</p> <p><i>Objectif: Mettre en place des cadres institutionnel, économique, juridique et de gouvernance crédibles et transparents nécessaires pour mettre en œuvre les options stratégiques de REDD +</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'adoption et la mise en œuvre de la législation / réglementation; (ii) des lignes directrices pour la mise en œuvre; (iii) mécanisme de partage des avantages; (iv) registre national et de la surveillance du système REDD + et activités REDD +</i></p>	<p>Lancer la procédure de recrutement des consultants des études :-</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique et institutionnel ; - La gouvernance du carbone et analyse des possibilités de partage des bénéfices - Le développement du mécanisme de gestion des plaintes et de règlement des conflits et de recours dans le cadre des processus REDD+ - Mettre en place/Opérationnaliser les plates-formes de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les avis à manifestation d'intérêt (AMI) pour les trois catégories d'études sont élaborés et lancés. <p>Pour le cadre juridique et institutionnel l'étude va démarrer en octobre 2016. Par contre les études relatives à la gouvernance carbone et au mécanisme de gestion des plaintes et de règlement des conflits et de recours ne pourront démarrer qu'au premier trimestre 2017.</p> <p>25 Commissions Préfectorales de Développement Durable (CPDD) ou plateformes de consultation et concertation locales sont mises en place dans 25 préfectures pour compléter les dix (10) autres mises en place par le Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement (PRCNDGE).</p>	<table border="1" data-bbox="1581 220 1997 597"> <tr> <td data-bbox="1581 220 1656 285"></td> <td data-bbox="1656 220 1732 285"></td> <td data-bbox="1732 220 1997 285"><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1581 285 1656 386"></td> <td data-bbox="1656 285 1732 386"></td> <td data-bbox="1732 285 1997 386"><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1581 386 1656 451"></td> <td data-bbox="1656 386 1732 451"></td> <td data-bbox="1732 386 1997 451"><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1581 451 1656 532"></td> <td data-bbox="1656 451 1732 532"></td> <td data-bbox="1732 451 1997 532"><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1581 532 1656 597"></td> <td data-bbox="1656 532 1732 597"></td> <td data-bbox="1732 532 1997 597"><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Les réalisations sont embryonnaires et beaucoup d'efforts restent à faire. Il faut parvenir rapidement à la signature des contrats avec les consultants des études programmées malgré la complexité des procédures de passation des marchés.</p> <p>Pour les plates-formes de concertation et de consultation, il reste à les opérationnaliser et à désigner le secrétariat permanent de la plateforme de concertation nationale d'ici la fin de l'année 2016</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>																	
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																	
		<i>Développement requis</i>																	
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																	
		<i>Non Applicable</i>																	

<p>Sous-composante 2d: Impacts sociaux environnementaux</p> <p><i>Objectif: Assurer la conformité avec l'approche commune et préparer un Cadre de gestion environnementale et sociale spécifique national (CGES)</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) analyse des questions de sauvegarde sociales et environnementales; (ii) la conception de la stratégie REDD+ par rapport aux impacts; (iii) Cadre de gestion environnementale et sociale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadrage du processus EESS (équipe EESSS). - Analyse des parties prenantes - Plan de travail spécifique EESS 	<p>- Pour le volet EESS, il est prévu le recrutement d'un environnementaliste et d'un spécialiste en développement social pour accompagner l'UCN-REDD+ dans l'intégration des mesures de sauvegarde dans le processus de préparation de la stratégie nationale REDD+. C'est ainsi que des TDR et les avis à manifestation d'intérêt (AMI) sont élaborés et lancés. Le processus de recrutement des deux experts est en cours et sera bouclé au plus tard en octobre 2016.</p> <p>Les activités de cadrage du processus EESS, d'analyse des parties prenantes et du plan de travail spécifique à EESS ne seront réalisées qu'après le recrutement des deux experts.</p> <p>- Désignation d'un point focal REDD+ au niveau de l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE). Il est le point de contact entre l'UCN-REDD+ et l'ANGE et de faciliter la transmission des documents relatifs à l'EESS qui feront l'objet de validation par l'ANGE.</p>	<table border="1" data-bbox="1581 220 1995 574"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p><i>Justification :</i></p> <p>Jusqu'à présent on est à l'étape de cadrage et l'équipe EESS est en cours de recrutement mais les recours de certains consultants ralentissent le processus.</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>																
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																
		<i>Développement requis</i>																
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																
		<i>Non Applicable</i>																

Composante 3 du R-PP – Scenario de référence / Niveau de référence	<p>Composante 3–Scénario de référence et niveau de référence</p> <p><i>Objectif: Développement de l'approche générale pour établir un NERF / NRF</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la démonstration de la méthodologie; (ii) l'utilisation des données historiques, et ajustées aux circonstances nationales; (iii) la faisabilité technique de l'approche méthodologique, et la cohérence avec les orientations et lignes directrices de la CCNUCC / GIEC.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Définition de la forêt et de sa portée sur le mécanisme REDD+ Inventaire forestier national réalisé Matériel dendrométriques et équipement d'inventaire 	<p>- Tenu d'un atelier méthodologique qui a permis la définition de la forêt et la stratification de la végétation au Togo</p> <p>-définition des classes de végétation</p> <p>-L'inventaire forestier national (IFN) : la collecte de données est terminée.</p> <ul style="list-style-type: none"> le traitement des données est en cours, le 1^{er} rapport avec les cartes d'occupation du sol est élaboré, le contrôle de la qualité des données par une équipe du MERF est en cours Le rapport final de l'IFN est attendu au plus tard en fin du mois d'octobre 2016 	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
				<i>Progrès significatifs</i>															
				<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>															
				<i>Développement requis</i>															
				<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>															
		<i>Non Applicable</i>																	
<p>Capacité renforcé en inventaire forestier national. méthodologie et outils pour l'évaluation de la biomasse dans les différents compartiments définis</p>	<p>-50 cadres togolais sont formés en IFN et 20 ont été déployés sur le terrain</p> <p>-Le manuel d'IFN est élaboré</p>	<p>Justification :</p> <p>L'étape d'analyse et traitement des données avec vérification sur le terrain, l'analyse historique à partir des images anciennes et des équations à utiliser est en cours.</p> <p>Beaucoup d'efforts restent à faire pour trouver la méthode adéquate et adaptée au contexte du Togo.</p>																	
<ul style="list-style-type: none"> Historique de la déforestation analysée, avec cartographie et sa quantification passée. 	<p>-Un contrat avec un consultant est signé pour réaliser l'Interprétation de données historiques et réflexion sur la conception d'un système national de suivi des forêts (SNSF) et d'un niveau de référence des forêts (NRF)</p> <p>- le Consultant a débuté le traitement des négatifs des photos aériennes du Togo prises entre 1977 et 1979, puis en 1982</p>																		

Composante 4 du R-PP :Système de suivi des forêts et Sauvegardes	<p>Sous-composante 4a: Système National de Suivi des Forêts</p> <p><i>Objectif: Concevoir et développer un système de surveillance des forêts opérationnel et décrire l'approche pour améliorer le système au fil du temps</i></p> <p><i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) la documentation de l'approche de surveillance; (ii) la démonstration de la mise en œuvre précoce; (iii) les arrangements institutionnels et capacités en matières de forêts.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités renforcées en SIG et télédétection • Images satellites acquises • Matériel et équipements de traitement et d'analyse des images et de production de cartes • Carte d'utilisation des terres au Togo • Capacité des acteurs renforcés en MRV 	<p>-4 cadres du ministère de l'environnement (MERF) sont formés en SIG et télédétection</p> <p>-Carte d'utilisation élaborée</p> <p>-Equipe nationale de suivi des forêts renforcée en SIG et télédétection</p> <p>-Réalisation d'une étude sur l'évaluation des capacités du Togo pour la mise en œuvre de Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts dans le cadre de la REDD+</p> <p>Des capacités des cadres togolais sont renforcées sur l'analyse des données et l'estimation de la biomasse forestière et sur les placettes permanentes pour l'évaluation de la biomasse.</p>	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
			<i>Progrès significatifs</i>																
			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																
			<i>Développement requis</i>																
			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																
			<i>Non Applicable</i>																
<p>Justification :</p> <p>Le dispositif et le système de suivi des forêts est en cours de conception et n'est pas encore opérationnel.</p>																			
<p>Le peu de progrès sur le MRV est dû aussi à la non clarification des rôles et responsabilités des institutions du système MRV qui est dans sa phase de conception</p> <p>Il y a lieu de mettre en place et opérationnaliser un cadre institutionnel approprié. Les capacités des structures nationales de ce cadre doivent être renforcées, leurs rôles et responsabilités clarifiés et un mécanisme de partage des données défini.</p>																			

<p>Sous-composante 4b: Système d'information sur les bénéfices multiples, autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes. <i>Objectifs: préciser les aspects non-carbones prioritaires pour la surveillance par le pays</i> <i>Critères Pays d'auto-évaluation: (i) l'identification des aspects non-carbone pertinents et les questions sociales et environnementales; (ii) le suivi, le reporting et le partage de l'information; (iii) Les arrangements institutionnels et les capacités – les sauvegardes</i></p>	<p>« ne pas appliquer – na »</p>	<p>« ne pas appliquer – na »</p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1579 220 1654 285"></td> <td data-bbox="1654 220 1724 285"></td> <td data-bbox="1724 220 1997 285"><i>Progrès significatifs</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1579 285 1654 386"></td> <td data-bbox="1654 285 1724 386"></td> <td data-bbox="1724 285 1997 386"><i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1579 386 1654 451"></td> <td data-bbox="1654 386 1724 451"></td> <td data-bbox="1724 386 1997 451"><i>Développement requis</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1579 451 1654 552"></td> <td data-bbox="1654 451 1724 552"></td> <td data-bbox="1724 451 1997 552"><i>Pas encore de progrès enregistrés</i></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1579 552 1654 617"></td> <td data-bbox="1654 552 1724 617"></td> <td data-bbox="1724 552 1997 617"><i>Non Applicable</i></td> </tr> </table> <p>Justification : « ne pas appliquer – na »</p>			<i>Progrès significatifs</i>			<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>			<i>Développement requis</i>			<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>			<i>Non Applicable</i>
		<i>Progrès significatifs</i>																
		<i>Bonne progression mais sujet encore à amélioration</i>																
		<i>Développement requis</i>																
		<i>Pas encore de progrès enregistrés</i>																
		<i>Non Applicable</i>																

Taux de décaissement du don de préparation du FCPF à la REDD (>3.4 million USD) en pourcentage (FCPF M&E Framework 1.3.d.):																	
	Taux	Suivi															
Don RF- taux de décaissement vs. Décaissements prévus	15% (montant prévu : 593 026 US\$ Montant décaissé : 570 950 US\$). Coût du dollar 577XOF	<p>Sélectionnez l'icône correspondant</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>Près de 10% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Entre 10-25% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Entre 25-40% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Plus de 40% de variance</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table>			Près de 10% de variance avec planification			Entre 10-25% de variance avec planification			Entre 25-40% de variance avec planification			Plus de 40% de variance			Non Applicable
		Près de 10% de variance avec planification															
		Entre 10-25% de variance avec planification															
		Entre 25-40% de variance avec planification															
		Plus de 40% de variance															
		Non Applicable															

Taux de décaissement du budget total R-PP en pourcentage (FCPF M&E Framework 1.3.d.):																	
	Taux	Suivi															
Taux de décaissement total du Budget R-PP vs décaissements prévus (y compris d'autres sources de financement et de subvention de préparation du FCPF)	37%	<p>Sélectionnez l'icône correspondant</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>Près de 10% de variance avec planification</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Entre 10-25% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Entre 25-40% de variance avec</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Plus de 40% de variance</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Non Applicable</td> </tr> </table>			Près de 10% de variance avec planification			Entre 10-25% de variance avec			Entre 25-40% de variance avec			Plus de 40% de variance			Non Applicable
		Près de 10% de variance avec planification															
		Entre 10-25% de variance avec															
		Entre 25-40% de variance avec															
		Plus de 40% de variance															
		Non Applicable															

3.2. Engagement des parties prenantes dans l'approche REDD+

Exemples des actions/activités dans/pour lesquelles les IPs, CSOs, et communautés locales communautés participent activement, si existantes (FCPF M&E Framework 3.1.a.):	
<u>Action/activité:</u>	<u>Décrire la participation des IP, CSO et communautés locales :</u>
1- Lancement officiel du programme « appui à la Réduction des Emissions liées au déboisement et à la Dégradation des forêts REDD+-Readiness et la réhabilitation des forêts au TOGO (ProREDD/GIZ)	ONGs (ADT ; JVE), UAVGAP, Préfets, Chefferie Traditionnelle, Patronat, Délégation spéciale régionales/maires
2- L'atelier de réflexion sur la démarche méthodologique de production de cartes dans le cadre de l'inventaire forestier national du Togo (ProREDD/GIZ)	ONGs (ADT ; JVE), Bureau d'études (GIS-AT Consult)
3- Atelier de validation de Manuel d'Exécution et du Manuel de Procédures Administratives,	ONGs (ADT ; JVE),

<p><i>Financières et Comptables (P-REDD+/FCPF-BM)</i></p> <p>6-L'atelier sur la méthodologie statistique d'inventaire forestier national</p> <p>7- Lancement national du mécanisme REDD+</p> <p>8-Rédaction des termes de référence (TDR) des études à réaliser pour alimenter la stratégie</p> <p>9-cinq (05) ateliers régionaux de lancement du processus REDD+</p> <p>10- un (01) séminaire de partage et d'échange d'expériences avec les planteurs privés</p> <p>11-six (06) ateliers d'information et d'échange avec les Organisations de la Société Civile (OSC)</p> <p>12- deux (02) ateliers d'information et d'échange avec les organisations paysannes et des producteurs agricoles (OP)</p> <p>13- six (06) ateliers de formation des journalistes sur les approches et stratégies de communication pour la promotion de la REDD+</p>		<p>ONGs (ADT ; JVE), Bureau d'études (GIS-AT Consult)</p> <p>Participation de tous les acteurs (OSC et communautés locales) du niveau central jusqu'au niveau local dans le partage et les échanges sur le mécanisme REDD+</p> <p>Les OSC et communautés locales ont participé à l'élaboration des drafts de TDR et à leur validation.</p> <p>386 personnes (334 hommes et 52 femmes) composé de députés, de préfets, de chefs traditionnels, de chefs de services, des Organisation de la Société Civile (OSC) et des Organisations paysannes et des Producteurs agricoles (OP) ont pris part aux ateliers de lancement régionaux</p> <p>32 planteurs privés de l'association pour une Afrique Verte Togo (AVT)</p> <p>217 participants (132 hommes et 32 femmes) de 131 ONGs et faitières d'ONGs opérant au Togo ont été mobilisés en vue d'échanger sur le processus REDD+ et leur organisation.</p> <p>123 participants (100 hommes et 23 femmes) de 30 OP et faitières d'OP opérant au Togo été mobilisés en vue d'échanger sur le processus REDD+ et leur participation.</p> <p>161 Journalistes et professionnels des médias (149 hommes et 12 femmes) issus de la presse écrite, de la radio, de la télévision et de la presse en ligne ont vu leurs capacités renforcées sur les approches et stratégies de communication pour la promotion de la REDD+ au Togo</p>																
<p>Nombre de représentants nationaux IP et CSO REDD (hommes/femmes) ayant été formés avec succès par les programmes du FCPF (FCPF M&E Framework 3.1.b.):</p>																		
<p><u>Lister les formations qui ont eu lieu</u></p> <p>« ne pas appliquer – na »</p>	<p><u>Durée (nb de jours)</u></p>	<p>Nb de participants Nb d'hommes / Nb de femmes</p>	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td rowspan="5"> <p>Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par pays</p> </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td> <p>Non Applicable</p> </td> </tr> </table>			<p>Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par pays</p>												<p>Non Applicable</p>
		<p>Objectifs en termes de nombre d'hommes et de femmes formés par pays</p>																
			<p>Non Applicable</p>															

3.3. Partage des connaissances

Le pays a-t-il développé et publié des documents/produit permettant le partage des connaissances REDD+ avec le soutien du FCPF :

<u>Oui/Non</u> : oui	<p>Fournir une liste des publications des connaissances REDD+, si existantes, Durant la période couverte par ce rapport :</p> <p>Articles sur la préparation à la REDD+ du Togo</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 article sur l’atelier de lancement national du P-REDD+ - 2 articles sur la mission de suivi et d’appui de la Banque mondiale (1 en Français et 1 en Anglais) - 1 article sur le séminaire d’échange et de partage d’expériences avec les planteurs privés - 1 article sur les ateliers de lancement régionaux du processus REDD+ - 1 article sur la visite d’information et d’échange avec l’Assemblée Nationale - 1 article sur la visite d’information et d’échange avec le ministère de l’administration territoriale - 1 article sur la visite d’information et d’échange avec le ministère des affaires sociales et de la promotion féminine - 1 article sur l’atelier de validation du plan de travail et budget annuel 2016 de l’UCN-REDD+ - 1 article sur la visite de partage et d’échange d’expérience auprès de l’UCN-REDD+ de Côte d’Ivoire - 1 article sur l’atelier de validation des TDRs des études - 1 article sur la participation du Togo à la COP 21 - 1 article sur la participation du Togo à la 8ème assemblée des participants et la 20ème réunion du comité des participants au Costa Rica. - 9 manuels de formation des journalistes - Bulletin « REDD+ Infos »
-----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Combien de personnes ont pu avoir accès à ces ressources documentaire (connaissance REDD), si existantes :

Nombre total par ressource documentaire :

Nb d’hommes: 870

Nb de femmes: 160

Est-ce que des experts nationaux ont pu/déjà participé à des activités (d’apprentissage) Sud-Sud ? Si oui, combien (hommes et femmes) ?

<u>Oui/Non</u> :	<u>Lister les activités d’apprentissage Sud-Sud</u>	<u>NB d’hommes</u> :(représentants IP/CSO, représentants du secteur public)
<u>Oui</u>	Atelier régional du FCPF pour le renforcement des capacités en matière d’inclusion social dans la REDD+ (12 au 16 mai 2014 à Brazzaville, République du Congo)	1 IP/CSO, 2 du secteur public
		<u>NB de femmes</u> :(représentants IP/CSO, représentants du secteur public)
		<u>1 IP/CSO</u>
	Atelier technique de suivi régional des forêts (3 et 4 juin 2014 à Kumasi au Ghana)	<u>NB d’hommes</u> :(représentants IP/CSO, représentants du secteur public)
		0 IP/CSO, 4 du secteur public
		<u>NB de femmes</u> :(représentants IP/CSO,

		représentants du secteur public) <u>0</u>
	Atelier de renforcement de capacité sur la gestion durable des forêts de la CEDEAO (27 au 29 avril 2015 à Niamey au Niger)	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 1 IP/CSO, 2 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Atelier régional de formation sur la REDD+ « Académie REDD+ » du 28 octobre au 05 novembre 2015 à Calabar au Nigeria	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 1 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Atelier régional sur l'analyse des données et l'estimation de la biomasse forestière à CSIR-FORIG, Kumasi au Ghana du 15-19 février 2016	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 2 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>
	Atelier sur les placettes permanentes pour l'évaluation de la biomasse du 11 au 12 Mai 2016 à Kumasi au Ghana	<u>NB d'hommes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) 0 IP/CSO, 1 du secteur public <u>NB de femmes:</u> (représentants IP/CSO, représentants du secteur public) <u>0</u>

4. Problématiques, défis et risques

Cette section doit présenter des problèmes, des difficultés ou des contraintes rencontrées par le pays à réaliser des progrès pour atteindre les résultats attendus de la REDD + (produits, résultats et impacts possibles) ainsi que les principales causes et leur effet attendu sur le plan de travail. Les actions qui ont été menées pour surmonter ou gérer ces contraintes / défauts / problèmes identifiés doivent être indiquées. Chaque problème / contrainte doit être déclaré sous forme de points séparés, avec les changements proposés associés à la planification du travail pour les six mois / 1 an à venir pour y remédier, comme il convient.

Il est prévu que le pays surveille les changements dans les hypothèses qui sous-tendent la logique d'intervention du FCPF au niveau national et d'autres risques importants qui pourraient survenir. Cette section doit expliquer à travers un récit tout changement dans le niveau de risque associé aux différentes hypothèses, ou de décrire de nouveaux risques qui peuvent avoir émergé ayant une incidence considérable sur le travail de planification nationale en matière de soutien du FCPF pour l'année prochaine et au-delà, ainsi que les mesures connexes nécessaires pour répondre à ce changement.

Les problèmes dans l'organisation et la mise en œuvre du projet sont :

- Opérationnalisation de la commission nationale développement durable (CNDD) par la nomination au poste du secrétariat permanent pour diriger la plateforme de concertation et de

consultation nationale ;

- Procédures de passation des marchés lourdes
- La faible coordination entre les différents programmes et projets qui exécutent des activités en lien avec la REDD+ dans les différents secteurs et structures nationales.
- La grégarité et la multiplicité des organisations de la société civile (OSC) qui ne permettent pas de trouver de répondants crédibles aux niveaux des ONG, des organisations des femmes et des communautés à la base. Ce qui rend difficile l'accompagnement de ces acteurs dans la mise en place de leurs plates-formes.

Pour y remédier la coordination prévoit :

- Poursuivre les contacts, le plaidoyer et la sensibilisation des structures et acteurs pour expliquer la REDD+
- Tenir des ateliers de synergie et d'échanges (synergie des actions, complémentarité et capitalisation) au profit des coordonnateurs des projets et programmes en liens avec la REDD+
- Œuvrer pour l'opérationnalisation du Comité national REDD+ par la désignation des différents membres qui va contribuer à une bonne synergie entre les différents programmes sectoriels en lien avec la REDD+
- Poursuivre les activités d'organisation, d'accompagnement des OSC, des femmes, des planteurs privés et des chefs traditionnels pour une meilleure participation coordonnée et cohérente au processus REDD+.
- Accompagner le processus d'opérationnalisation de la CNDD et des commissions régionales de développement durable.
- Renforcer les capacités des organes de la chaîne de passation de marchés publics.

5. Principales leçons apprises

Fournir les informations sur les leçons importantes apprises depuis le début du processus de préparation à la REDD+.

On attend de cette section qu'elle soit assez substantielle en faisant référence aux différentes leçons apprises, documents d'analyse développés, et / ou aux expériences faites traitant des questions particulières de la REDD +.

- Le voyage d'échange avec la Coordination REDD+ de la Côte d'Ivoire a permis d'être aguerrie des problèmes et difficultés concrets en lien avec le processus REDD+ et d'en tirer des enseignements utiles. De bonnes pratiques de stratégies et outils développés par l'équipe de la REDD+-CI ont permis au Togo d'avancer dans le processus d'information et de sensibilisation.
- L'approche régionale de gestion ou d'implémentation du processus est à valoriser et permettre d'avoir une approche commune sur la gestion des ressources forestière, les canaux de transmission d'information et les outils de gestion. Ce qui peut permettre de gagner en temps et en ressources.
- L'exemple de la collaboration régionale pour l'harmonisation des normes techniques, des méthodologies dans le cadre du développement de systèmes de suivi national de forêts et en MRV qui va assurer une forte coordination et cohésion entre les pays pour la réalisation d'objectifs communs, comme l'évaluation de la biomasse forestière et la gestion durable des forêts.

Annexe : Sigles et acronymes

ADT	: Amis de la Terre
AMI	: Avis à Manifestation d'Intérêt
ANGE	: Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
ATI	: Assistant Technique International
AVT	: AFRIQUE Verte Togo
BM	: Banque mondiale
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CLDD	: Commission Locale de Développement Durable
CNDD	: Commission Nationale de Développement Durable
COADEP	: Coalition des ONG de Développement des Plateaux
COSCREMA	: Collectif des OSC de la Région Maritime
CPDD	: Commission Préfectorale de Développement Durable
CROPPA	: Coordinations Régionales des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles
CTOP	: Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs agricoles
EESS	: Evaluation Environnementale Sociale Stratégique
FAO	: Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	: Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FEM	: Fond pour l'Environnement Mondial
FMT	: Facility Management Team
FODES	: Fédération des Organisations de Développement des Savanes
GIZ	: Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement
GNT-REDD+	: Groupe National de Travail REDD+
IFN	: Inventaire Forestier National
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
MERF	: Ministère de l'Environnement et de Ressources Forestières
MRV	: Mesure, Rapportage et Vérification
NERF	: Niveau d'Emission de Reference des Forêts
NRF	: Niveau de Reference des Forêts
ODEF	: Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU-REDD	: Programme de collaboration de l'ONU sur la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement
OP	: Organisations paysannes et des producteurs agricoles
OSC	: Organisation de la Société Civile
PGICT	: Projet de Gestion Intégré des Catastrophes et des Terres
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRCNDGE	: Projet Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisées de Gestion de l'Environnement
ProREDD	: Appui à la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts et la réhabilitation des forêts au Togo
REDD+	: Réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la

dégradation des forêts ; et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone dans les pays en développement

REDD+ CI	: Coordination REDD+ de Côte d'Ivoire
RESODERC	: Réseau des Organisations de Développement de la Région Centrale
RESOKA	: Réseau des ONG de la Kara
R-PP	: Proposition de mesures pour l'état de préparation
SE	: Suivi-Evaluation
SIG	: Système d'Information Géographique
SNSF	: Système National de Suivi des Forêts
UAVGAP	: Union des Association villageoise de Gestion des Aires Protégées
UCN-REDD	: Unité de Coordination Nationale REDD
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UN-REDD	: Organisation des Nations Unis sur la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la dégradation des forêts